

*Art des jardins
& biodiversité*

COUVENT SAINT-GEORGES À STEIN AM RHEIN

PRÉSERVER LE CARACTÈRE DES JARDINS HISTORIQUES



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la culture OFC
Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral des constructions et
de la logistique OFCL



Panorama de la « Bannhof », des terrasses et de l'église.



L'opulent jardin médicinal.



Cour d'entrée avec des lauriers-cerises et des rosiers

LE JARDIN DU COUVENT

L'ancien couvent bénédictin de Saint-Georges est situé en bordure de la vieille ville de Stein am Rhein. Il est entouré par l'église de la ville au nord et par le Rhin au sud. Aujourd'hui musée de la Confédération, l'ensemble forme l'un des monuments historiques suisses les plus importants de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance.

Le site comprend plusieurs cours et jardins, dont l'aménagement actuel est typique du milieu du XX^e siècle. Les différents jardins du couvent ont cependant été créés dès le XI^e siècle. Aujourd'hui encore, ils témoignent de l'organisation économique et culturelle de l'époque : les moines exploitaient économiquement les cours et les zones libres à leur disposition en dehors du couvent proprement dit, par exemple en y cultivant des herbes et des légumes ou en y élevant des animaux utiles.

Implantée au bord du Rhin, la « Bannhof » servait à l'origine de basse-cour et de place des fêtes. Sur ses terrasses fut dans un premier temps installé un cimetière, ensuite remplacé par un jardin monastique. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que ce dernier devint également un jardin d'agrément. Ses quatre divisions ont cependant continué de servir de jardin utilitaire. À la fin du XVIII^e siècle fut créé un jardin de fleurs.

Le couvent est entré dans le domaine public vers la fin du XIX^e siècle. Dans les décennies qui ont suivi, les cours ont été aménagées en parc, comme le voulait la mode de l'époque. Le cloître et la cour intérieure étaient ornés de conifères et d'arbres de parc, tandis que la « Bannhof » accueillait essentiellement des feuillus endémiques. Les jardins aménagés en terrasses furent transformés en petits jardins paysagers parcourus de chemins aux lignes courbes, entourés par des parterres et des pelouses.

En 1946, la Fondation Gottfried Keller, qui avait acquis le couvent, chargea le célèbre architecte paysagiste Gustav Ammann de



La terrasse centrale toute en fleurs.



Le jardin du cloître au centre du couvent.

réaménager le jardin. Celui-ci voulut supprimer les changements d'inspiration romantique qui avaient été apportés au XIX^e siècle et faire renaître l'atmosphère monastique du lieu. Il dégaga le jardin revenu à l'état sauvage côté Rhin, créa de nouveaux chemins et emplacements pour s'asseoir, restaura les structures existantes et mit en place des jardins de fleurs.

Mais le jardin d'Ammann ne survécut pas longtemps : dès les années 1950, le site fut épuré, ce qui permit d'en simplifier l'entretien. Les tapis de fleurs furent remplacés par des pelouses. C'est sous cette forme que le couvent s'est présenté au cours des dernières décennies.

« Les murs en pierres naturelles, présentant des joints érodés ou ouverts, offrent des lieux de nidification et un habitat aux lézards, insectes et autres petits animaux. »

Dans le cadre d'un nouveau plan d'entretien, la Confédération s'attache depuis 2013 à faire revivre le concept d'Ammann. Ainsi un jardin de fleurs a-t-il été restauré sur la terrasse centrale selon le plan d'origine. Des plantes pluriannuelles, inspirées par le projet d'Ammann dans leur taille, la forme de leurs fleurs et leurs couleurs, y ont été plantées. Un jardin de simples a été implanté sur la terrasse supérieure.

Le projet repose aussi sur des principes écologiques. À ce titre, les rosiers sont fertilisés naturellement avec des copeaux de corne et du compost. Les mauvaises herbes poussant sur les chemins sont brûlées et non traitées avec des produits chimiques. Une attention particulière est accordée aux murs en pierres naturelles présentant des joints érodés ou ouverts, qui offrent des lieux de nidification et un habitat aux lézards, insectes et autres petits animaux.

Les murs en pierres naturelles, en moellons pleins et en moellons équarris, présents en grand nombre sur le site du couvent, abritent des plantes spécialisées telles que la cymbalaire des murs (*Cymbalaria muralis*), une plante originaire du sud-est de l'Europe, qui s'est implantée en Suisse à la fin du Moyen Âge. Les fissures des murs forment aussi pour les lézards, les insectes et d'autres petits animaux des nids et des abris indispensables. C'est la raison pour laquelle le plan d'entretien prévoit la conservation des joints érodés ou ouverts. Les joints en ciment pouvant servir de refuge aux animaux sont même grattés.



Sur la terrasse supérieure, la Confédération a implanté un luxuriant jardin de simples, comme il en figurait sur les plans historiques du XVIII^e siècle. Le jardin d'herbes s'articule autour du thème de la végétation méditerranéenne, qui s'exprime à travers différentes variantes d'absinthe (*Artemisia*). La symétrie, la floraison opulente et la large palette de parfums épicés dégagent une impression de plaisir végétal baroque.



La plantation de lauriers-cerises (*Prunus laurocerasus*) est un héritage de Gustav Ammann. Cet arbuste originaire de l'Asie de l'Ouest et du sud-est de l'Europe a la capacité de se propager rapidement. Il colonise les lisières de forêt, les haies et les clairières au détriment de la végétation autochtone. C'est pourquoi le laurier-cerise figure sur la liste noire suisse des néophytes envahissantes. En principe, les lauriers-cerises doivent par conséquent être remplacés et il est interdit d'en planter de nouveaux. Ici, l'espèce est toutefois une composante importante de l'aménagement historique du site digne de protection et contribue à sa valeur. Un entretien systématique permet d'éviter sa propagation incontrôlée.



COUVENT



Il y a quelques années encore, la terrasse centrale était recouverte d'une pelouse. Aujourd'hui, elle accueille de nouveau un jardin de fleurs et un calvaire. Le jardin est agrémenté de plantes vivaces basses aux couleurs contrastées inspirées du jardin de Gustav Ammann. Non seulement les fleurs de géranium (*Geranium*) offrent un superbe spectacle, mais elles constituent également une généreuse source de nourriture pour les insectes.



« BANNHOF »

Jusqu'au début du XX^e siècle, la terrasse inférieure du jardin formait la « Bannhof » proprement dite – un terrain qui n'est pas imperméabilisé par de l'asphalte servant de basse-cour et de place des fêtes. Depuis les années 1950, un groupe de mûriers domine la pelouse utilitaire. Originaire d'Asie, le mûrier (*Morus*) était une plante de culture importante très répandue jusqu'au XIX^e siècle. Les feuilles du mûrier étaient utilisées pour l'élevage des vers à soie. En vertu du plan d'entretien, la « Bannhof » doit rester en l'état actuel.



RHIN





Pâquerettes vivaces (*Bellis perennis*) sur la pelouse de la « Bannhof ».



Bugle rampante (*Ajuga reptans*) dans la « Bannhof ».



Géranium des prés (*Geranium*) sur la terrasse centrale.

À PROPOS

L'homme crée des jardins depuis qu'il est sédentaire – pour se nourrir, pour son plaisir et sa détente ou pour des raisons de représentation. L'art des jardins est donc le fruit d'une histoire très riche, marquée par les événements et les développements politiques, économiques, techniques, sociaux et artistiques.

En Suisse, l'art des jardins se caractérise par une grande diversité, comme en témoignent les parcs des châteaux, les jardins de villa, les jardins paysans, les cités-jardins, les terrains des entreprises, les allées, les cimetières ou encore les installations scolaires et sportives. Il y a quelques années, à l'initiative d'ICOMOS Suisse, des spécialistes ont systématiquement recensé les parcs et jardins historiques de Suisse. Plus de 30 000 objets ont ainsi été inventoriés.

Chacun de ces jardins a sa propre histoire, justifiée par ses bâtisseurs et poursuivie par ses usagers et diverses autres influences. Cette histoire est parvenue jusqu'à nous dans ces sites, souvent à travers différentes strates qui se superposent. Les observatrices et les observateurs attentifs sauront identifier les intentions et les influences de l'époque dans la structure et la végétation d'un espace vert. L'aménagement d'un jardin et les espèces végétales qu'il abrite en disent long sur les femmes et les hommes qui l'ont modelé et l'époque à laquelle ils vivaient.

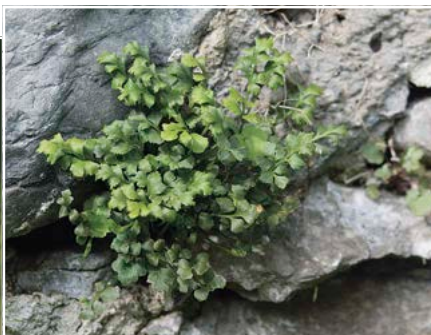
Les jardins historiques qui, en raison de leur importance culturelle, artistique ou urbanistique, possèdent une valeur particulière, sont de véritables monuments et font partie de notre identité culturelle. Ils doivent être étudiés et préservés. Un entretien conduit dans les règles de l'art joue à cet égard un rôle capital. À cet effet, un plan d'entretien et de gestion est généralement établi. Des architectes paysagistes spécialistes de la conservation du patrimoine y définissent les



m pratense) cultivé



Linaire commune (*Linaria vulgaris*) à côté du sentier pavé.



Une rue des murailles (*Asplenium ruta-muraria*) colonise le mur de soutènement de la terrasse.

qualités spécifiques du site et déterminent comment elles doivent être préservées ou, le cas échéant, développées. Pour ce faire, les experts ne prennent pas seulement en considération les aspects relevant de la conservation du patrimoine, mais aussi les exigences liées aux utilisations actuelles, aux conditions financières et à la protection de la nature et de l'environnement.

Les jardins historiques se composent majoritairement de végétaux, c'est-à-dire d'un matériau vivant, éphémère et renouvelable. Pour que la préservation d'un jardin historique soit durable, il faut y mener un entretien différen-

cié. Cela signifie aussi prendre des décisions, par exemple : quelle strate historique conserver ou restaurer ? Où des ajustements ciblés sont-ils indiqués ? Les plans d'entretien des jardins et parcs historiques s'appuient sur le principe du maintien de la substance. Parallèlement, ils doivent prévoir en temps voulu le remplacement et le renouvellement cyclique des plantes. Dans ce cadre, il convient de respecter l'histoire et le caractère des sites, tout en favorisant leur utilisation durable et la biodiversité indigène.

Dans de nombreux jardins historiques, les plantations se composent essentiellement de plantes exotiques venues d'autres régions du monde. Elles représentent une part importante de notre art des jardins, et enrichissent

« Il convient de respecter l'histoire et le caractère des sites, tout en favorisant leur utilisation durable et la biodiversité indigène. »

BIBLIOGRAPHIE

Office fédéral de la culture
OFC (éd.) : Bannhof und
Heilpflanzengarten im
Kloster St. Georgen. Berne,
2015 (seulement en alle-
mand)

Becker, M. ; Frehner, M. : Le
couvent Saint-Georges à
Stein am Rhein. Guide d'art
et d'histoire de la suisse
SHAS. Berne, 1998

Office fédéral des construc-
tions et de la logistique OFCL
(éd.) : Les jardins historiques
de l'Office fédéral des
constructions et de la logis-
tique OFCL. Berne, 2013

[www.bak.admin.ch/jar-
dinshistoriques](http://www.bak.admin.ch/jar-
dinshistoriques)

Informations générales
sur la biodiversité :
www.ofev.admin.ch

Informations sur la flore
suisse : www.infoflora.ch

nos espaces verts avec leurs couleurs et leurs formes particulières. Certaines de ces espèces exotiques sont cependant aujourd'hui discréditées en raison de leur développement incontrôlé, qui menace la diversité biologique indigène des jardins et des paysages. Elles sont désignées sous le terme de « néophytes envahissantes ».

*« Pour que la préservation
d'un jardin historique soit
durable, il faut y mener un
entretien différencié. »*

SITE

Musée couvent Saint-Georges
Fischmarkt 3
8260 Stein am Rhein
Tél. 052 741 21 42
www.klostersanktgeorgen.ch

Le jardin peut être visité
uniquement pendant les
heures d'ouverture du
musée.

IMPRESSUM

Éditeur : OFC, OFEV, OFCL

Conception et direction du
projet : Nina Mekacher,
Gabiella Silvestri, Peter Gabi

Textes et conception
graphique : Sinnform AG,
www.sinnform.com

Traduction : Konrad Ueber-
setzungen GmbH

Distribution : [www.publica-
tionsfederales.admin.ch](http://www.publica-
tionsfederales.admin.ch)

© OFC, OFEV, OFCL 2016

Les néophytes envahissantes posent de plus en plus problème, et il est aujourd'hui interdit de planter certaines d'entre elles. Elles peuvent aussi s'avérer très problématiques dans les jardins historiques. Toutefois, les plantes considérées comme des néophytes envahissantes qui font partie du projet originel d'un jardin et contribuent largement à sa valeur sont conservées au titre de la protection du patrimoine et remplacées si nécessaire.

Pour permettre une gestion judicieuse des néophytes envahissantes dans les jardins historiques, il faut donc tenir compte à la fois de la protection du patrimoine et de la protection de la nature. Les mesures engagées doivent être réfléchies et adaptées à chaque situation. Dans ce contexte, la valeur culturelle et historique, de même que le contrôle de ces espèces par un entretien adapté, tiennent une place centrale.